



HAL
open science

Entre conservation et innovation : les paysages du Vic-Bilh à l'épreuve de la durabilité

Magali Bertrand, Philippe Béringuier

► **To cite this version:**

Magali Bertrand, Philippe Béringuier. Entre conservation et innovation : les paysages du Vic-Bilh à l'épreuve de la durabilité. L'après-développement durable. Espaces, nature, culture et qualité, Ellipses, pp.55-63, 2008. halshs-00914473

HAL Id: halshs-00914473

<https://shs.hal.science/halshs-00914473>

Submitted on 16 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE CONSERVATION ET INNOVATION : LES PAYSAGES VITICOLES DU VIC-BILH À L'ÉPREUVE DE LA DURABILITÉ

Magali BERTRAND, Philippe BÉRINGUIER

Force est de constater que les actuelles altérations paysagères inquiètent et questionnent. Les villes s'étalent ici, les friches s'étendent là, tandis qu'ailleurs des pans de forêts disparaissent, remplacés par des cultures. Ces nouvelles configurations spatiales, dont découlent les avatars successifs des matérialités paysagères, frappent tant par leur rapidité que par leur intensité et conduisent à s'interroger entre autres sur leur durabilité. Dans un même temps, d'autres paysages résistent, en particulier ceux qui s'inscrivent et résultent de dynamiques qui leur confèrent des qualités aujourd'hui revendiquées par les acteurs locaux. Dans ces contextes, le paysage est « pris à partie » par les attentes sociales : mise en exergue et valorisation de la qualité du cadre de vie et du bien être, renforcement des identités locales des territoires... Le paysage devient « prétexte à », « sujet à », « reflet de », « symbole de ». Il est à la fois l'incarnation des métamorphoses territoriales et une des médiations entre les projets et décisions émanant d'une collectivité et le territoire qui la contient.

S'intéresser au couple paysage/développement durable revient à questionner la façon dont le paysage révèle et peut servir, à partir des enseignements qu'il est possible d'en tirer, des actions de gestion durable des territoires. Mettre en évidence l'articulation entre les processus passés et présents qui contribuent à expliquer l'aspect et l'évolution d'un paysage vise plus généralement à saisir les relations qui s'établissent entre les hommes et leurs territoires du quotidien. Il convient donc d'aborder la problématique de la durabilité paysagère et de voir en fonction de quelles logiques elle prend forme. Concernant les pensées à la fois identitaires et durables des paysages, on ne peut ignorer la tension qui grandit entre modernisme et conservatisme, et ces mêmes pensées s'ancrent dans ce qui (ré)affirme et vivifie le passé, en invoquant l'origine, les racines, l'authenticité, la typicité. Pour autant, aucun paysage, si protégé soit-il, ne « dure » sans se transformer : aussi la préservation et le renouvellement de la qualité paysagère passent-ils toujours par la compréhension, la gestion et l'évaluation du changement. Les paysages de la micro-région du Vic-Bilh, dans le sud-ouest de la France, seront ici notre terrain d'exploration.

De manière convenue, les paysages viticoles ont cette propension à inscrire dans la temporalité le territoire, dont la pérennité relève tout à la fois du social, du culturel, et tient de cette diffusion de repères paysagers plus ou moins symboliques s'articulant avec une nature nourricière persistante. Ces paysages résultent de processus complexes où se rejoignent, se combinent et se succèdent des logiques de patrimonialisation et des principes innovants. Cependant, aborder la durabilité en des termes de représentation antithétique et de dualité entre héritage et transformation ne saurait être pertinent. Nous formulons l'hypothèse que les paysages dits durables sont ceux qui naissent et s'enrichissent de la rencontre entre la tradition et la modernité.

NB : *Les propos recueillis au cours d'enquêtes sont cités entre guillemets sans italique.*

A. Les paysages viticoles et les acteurs-habitants de la vigne

1. Une histoire paysage/vignes/patrimoine à éclairer

Avec la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages, le paysage s'insère dans les dispositifs d'aménagement du territoire national. Il entre aussi en scène à l'échelle européenne avec la Convention européenne du paysage, proclamée à Florence le 20 octobre 2000, où il « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » tout en précisant aussi qu'il « participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, [...], concourt à l'élaboration des cultures locales et représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe ». Cette prise de conscience paysagère généralisée est particulièrement significative à l'égard des régions viticoles. Diverses manifestations scientifiques récentes, comme le colloque de Fontevraud « *Paysages de Vignes et de Vins – Patrimoine, enjeux et valorisation* » (2003) précisent qu'ils sont tout à la fois des recours et des finalités indispensables au développement économique, social et culturel des territoires qu'ils concernent, afin d'en assurer la (re-) valorisation et la promotion. Plus encore, les paysages viticoles s'affirment comme des patrimoines locaux ayant acquis récemment une reconnaissance mondiale. Pensons à la région viticole des Cinqueterre (Italie) qui, en 1997, a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco dans la catégorie paysage culturel, tout comme la haute vallée du Douro (vignoble du Porto) en 2001, la région viticole de Saint-Émilion en 1999 et celle du Val-de-Loire en 2000. Le vin, la vigne et les paysages associés, érigés en valeur patrimoniale, sont de la sorte intimement liés à la mémoire et à la conscience collectives.

Le développement durable, qui en appelle à la préservation et à la valorisation de l'existant paysager, ne peut donc omettre la question patrimoniale. Grâce à la mosaïque singulière de matérialités qui les composent, les paysages viticoles recèlent cette propension à rappeler les sens et usages

passés, en les réintégrant dans le présent et en les projetant vers un devenir. Ils renvoient donc à des représentations à connotation largement positive. En effet, un paysage viticole est beau, dans le sens où le vignoble se dévoile comme un paysage cultivé et entretenu, signe d'une présence humaine toujours vivace, reflet de l'histoire d'un collectif et symbole de prospérité économique. Création inscrite dans le temps, résultant de la relation terroir-vin/nature-société, le paysage viticole témoigne de l'adaptabilité et de l'innovation humaine en vue de la production et de la commercialisation du produit-vin, à partir des techniques culturales ou des ventes au domaine par exemple. Au-delà des multiples vertus liées à la vigne, il s'agit de mettre en relief la manière dont s'inscrit et perdure une matérialité paysagère de la vigne dans le Vic-Bilh et de comprendre que le paysage viticole n'existe que dans cette association étroite qui allie tradition et modernité.

2. L'exploration progressive du Vic-Bilh, une terre de vignes !

Le long de la bordure septentrionale des Pyrénées, les paysages de la vigne sont dispersés et s'apparentent à des îlots, notamment à l'ouest de la chaîne. Un de ces îlots viticoles est le pays du Vic-Bilh et concerne les vins d'appellation Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh. Ce vignoble très ancien puise ses origines au I^{er} siècle de notre ère et acquiert au Moyen-Age une notoriété qui franchit les limites de son terroir de production ; première richesse du pays du Vic-Bilh grâce principalement aux exportations vers l'Europe du Nord, il en resta, malgré plusieurs avatars, l'orientation agricole dominante.

En raison des vicissitudes de l'histoire, les vins de Madiran et de Pacherenc sont longtemps restés méconnus du grand public et ont tenu une place relativement modeste dans la consommation viticole jusqu'aux années 1980, comme la plupart des vins du piémont pyrénéen. Plus largement, « *les vins du Sud-Ouest restent surtout appréciés localement [...]. Certes, bien des touristes les découvrent l'été, mais seulement le vin du petit pays où ils sont en vacances. À l'extérieur de la région, les vins du Sud-Ouest restent de médiocre réputation... même si certains d'entre eux ont percé sur le marché national – le Madiran* » (Béringuier, 1985). La notoriété avérée, bien que récente, qu'a obtenue le vin de Madiran sous-tend que celui-ci a dû « se battre » pour acquérir cette reconnaissance. Autrement dit, les vigneron locaux ont dû, grâce à leurs efforts répétés, faire preuve d'imagination pour satisfaire une demande et une consommation toujours plus internationales, qui ont longtemps privilégié les cépages bordelais, bourguignons et ligériens. En s'intéressant de plus près à l'histoire de ce vignoble, les vigneron ont dû composer avec des événements conjoncturels, notamment à la fin du XIX^e siècle, quand la crise phylloxérique détruisit une grande partie des vignes. Seules les vieilles vignes ont résisté, celles dont sont fiers les gens du pays : comme le souligne Cazamayou (2000) « *on contemple, avec tout le respect qu'on leur doit, ces ceps secs et pourtant robustes comme les vieux d'ici* ». Elles participent pleinement du patrimoine local et interpellent l'observateur. Dans le Madiranais planté en demi-hautain, les anciennes vignes sont hautes, en adéquation avec la taille du XIX^e siècle et

du début du XX^e. Par la suite, dans les années 1940, les terres argilo-calcaires (favorables aux cépages rouges) et argilo-siliceuses (favorables aux cépages blancs), sur des versants pentus et accidentés jugés difficiles à travailler, ont été délaissées par la population vigneronne locale déjà marquée par un mouvement d'exode rural. La superficie du vignoble s'en est vue particulièrement réduite. Néanmoins, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'octroi d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) signa le renouveau du vignoble, confortant l'idée de la typicité et de la valeur du vin local.

Quelques figures locales ont suivi l'histoire du vignoble en tant que témoins, mais aussi, parfois, en tant qu'acteurs. C'est le cas de ce viticulteur à la retraite, qui confie que « les gens se sont désintéressés de la vigne à l'époque [années 1950] où le maïs semence a commencé à démarrer. Il faut bien reconnaître que le maïs semence a permis l'établissement de bien de chais [...]. Mais enfin, la vigne est restée numéro un ». La marqueterie paysagère associe encore aujourd'hui des vignes, des parcelles maïsicoles, des bois épars, des lacs collinaires et quelques pâtures, composition qui rompt la monotonie d'un horizon de vignes soulignée par de nombreuses personnes. Cette diversité paysagère fait désormais partie du patrimoine local ; elle est promue dans l'iconographie touristique et est palpable dans les représentations individuelles et collectives. Malgré une présence ténue de la vigne, c'est le paysage viticole qui, toutefois, impose sa primauté représentationnelle au Vic-Bilh. En effet, la qualité variable des sols ne permet pas l'extension tous azimuts de la vigne et conduit à l'image d'un vignoble intimiste, d'autant plus que les parcelles sont assez petites. Cette caractéristique des vignobles pyrénéens fait partie de ce « *que l'on cherche à découvrir* » (Cazamayou, 2000). Si le paysage viticole empreint tant les mentalités, c'est essentiellement en raison de ses propriétés évocatrices et discursives, à la connaissance immédiate et instinctive que peuvent en avoir les individus et à la part d'imaginaire que recèle son histoire et sa géographie (Schirmer, 2007). Cette histoire comprend un temps fort, comme dit précédemment, avec la création de l'AOC en 1948 sur une zone de 37 communes. C'est à cette date précise que nous inscrivons la démarche et l'acte de patrimonialisation du paysage et de la vigne, mais aussi, son renouveau.

B. L'éveil et la consécration du vignoble et des paysages : une savante alchimie entre patrimoine et création

L'appellation attribuée, des vignerons locaux – aujourd'hui personnalités à part entière du vignoble – tendent à redonner aux vins de Madiran et Pacherenc leur notoriété perdue. Une cave coopérative est édifiée en 1950, même si, quelques années plus tard, certains vignerons se lancèrent dans la production privée, notamment avec l'arrivée, en 1980, d'une génération nouvelle de vignerons qui redynamisa la production et la vente de Madiran (Brumont, 1999). Une Maison des vins est créée à Madiran, investissant les vieilles pierres de l'ancien prieuré de la commune, qui devient le lieu de rencontre des

producteurs et consommateurs, celui de connaissance et de reconnaissance de la production viticole locale. Les vigneronns du Vic-Bilh ont su être en prise avec leur temps et ont trouvé les ressources nécessaires pour conjuguer des volontés individuelles autour d'un projet commun : faire des vins de Madiran et du Pacherenc des vins reconnus et appréciés à l'échelle nationale, voire internationale.

Selon une artiste locale interrogée, « les gens de la région, ceux vraiment implantés, notamment les viticulteurs, se sont rendu compte, il y a quelques années, qu'ils devaient faire un gros effort pour améliorer l'image de marque du vin qui n'était pas considéré comme un grand vin ». Cette image du produit à rénover, plus qu'à « moderniser », repose sur l'existant paysager. Une politique de désenclavement a été engagée, avec le renforcement des infrastructures routières, jugées bien médiocres par une large partie de la population. En effet, comme le souligne Di Meo (1996), la topographie du Vic-Bilh, caractérisée par l'alignement de coteaux orientés sud-est/nord-ouest, « décrit un angle mort, épouse un espace oublié qu'évitent les principales voies de communication ». Cet isolement contribue à expliquer, en partie, la méconnaissance du Vic-Bilh, souvent assimilé à un « pays secret ». Aussi, afin d'assurer une promotion territoriale et une publicisation de l'image de la production des vins, une signalétique des domaines viticoles à l'échelle du territoire a-t-elle été mise en place afin de guider au mieux les visiteurs curieux et de constituer, par analogie à d'autres vignobles, une route des vins du Madiran. Celle-ci est soigneusement précisée dans les brochures touristiques comme sur les sites Internet des communes étapes. Elle assoit l'idée que le Vic-Bilh est une terre à vignes. Les domaines, appelés châteaux, ont soigné leur esthétique afin de jouer pleinement leur rôle de vitrine commerciale du vignoble. Autrement dit, le domaine est donné à voir, les chais sont ouverts au public et le château peut être aménagé temporairement en lieu de réception. On assiste bel et bien à une volonté d'attraction et de séduction d'une clientèle potentielle, extérieure ou non, qui, lorsqu'elle consomme un vin, consomme tout autant un paysage (Maby, 2004).

Une locutrice récemment installée dans la région dévoile son paysage viticole : « un paysage qui change en permanence, par son aspect visuel, par ses couleurs particulièrement riches en automne quand il y a cette lumière, bien particulière, cette lumière un peu rasante et douce ». Le paysage de vignes est inscrit dans une forme de durabilité, celle du renouvellement au fil des saisons. Plus encore, le paysage viticole désigne et consolide le sentiment d'appartenance à un territoire, par cette double figure du lien et de l'évocation du terroir. La plupart des personnes interrogées pensent que « le vignoble, c'est vraiment ce qui représente le Vic-Bilh ». En effet, si l'identité s'affirme et se précise en confrontation avec l'altérité, le Vic-Bilh se distingue nettement des paysages qui le bordent, notamment le Val d'Adour, plaine où prédomine la culture du maïs, que l'on retrouve largement dans les paysages du Sud-Ouest. Par-delà les images d'une ruralité paisible et rustique, c'est en faveur des

paysages viticoles que tendent les représentations territoriales. Ces paysages « [...] *facteurs efficaces d'identité, résultent dans leur représentation d'une interprétation sociale très poussée, mais aussi très sélective de l'espace physique* » (Di Meo, 1998). Par opposition à la vigne, la culture du maïs n'est ni pérenne, ni associée à un produit, elle ne révèle aucune profondeur temporelle tout en étant connotée négativement : « *de quelque côté qu'on se tourne, c'est vert !* » (Cazamayou, 2000) ; le maïs conduit à l'homogénéisation des paysages et crée des écrans visuels. Si après 1945, selon cet ancien agriculteur, le Vic-Bilh était une région « [...] pauvre, un désert plein de broussailles, plein de bois » et même s'il admet avoir délaissé la culture de la vigne au profit de celle du maïs, semence jugé plus rentable, il reconnaît que les vins locaux ont participé à une incontestable dynamisation territoriale et paysagère.

C. Entre patrimonialisation et innovation pour une durabilité des paysages

La vitalité des ventes des vins du Vic-Bilh n'est pas sans conséquence sur les paysages de la vigne, qui ont subi un certain nombre de modifications et d'adaptations nécessaires à leur inscription dans une dimension pratique et utilitaire. Ces dernières répondent assez simplement à un principe somme toute banal et évident qui voudrait que les paysages « *ne durent que si l'on s'en sert* » (Bertrand, 2000). De plus, les paysages sont devenus des vecteurs et des outils du développement, par leur plus simple matérialité — identification, attraction résidentielle, distinction — et également par une matérialité « revisitée » si l'on pense à la promotion ou au marketing territorial qu'ils suscitent. Quoi qu'il en soit, l'idée d'une durabilité paysagère nécessite une réinvention permanente, du point de vue des matérialités comme des représentations, qui amalgame la force de l'héritage – dimension patrimoniale – et le dynamisme du renouvellement – création/innovation – contribuant ainsi à l'entretien du paysage et aux modifications associées, comme la transformation de la physionomie des parcelles viticoles avec l'accentuation de l'espacement entre les rangées de ceps, dont le but ultime reste la préservation du potentiel viticole.

S'il y a lieu de croire que nous sommes, dans le Vic-Bilh, en présence d'une durabilité paysagère mise à l'épreuve, c'est que ces dimensions utilitaires et imaginaires, comme fait global social et humain, articulent et mettent en synergie trois niveaux de préoccupations indissociables. *Sur le plan économique*, la volonté portée par certains leaders de garantir des paysages et des vins de qualité a des répercussions indéniables en termes d'emplois, de richesses produites et de notoriété, qu'il s'agisse de l'activité viticole en tant que telle ou bien du tourisme, de l'attraction résidentielle. À cet égard, les néoruraux interviewés ont cherché à fuir la ville (agglomérations paloise et tarbaise) et ont souhaité visiblement s'établir dans une région où l'esprit de terroir est vivace. *Sur le plan social et culturel*, le vin et ses paysages sont une fierté que l'on montre et que l'on cherche à faire partager. L'esprit du vin, du

territoire et de ses paysages contribue à l'animation et à fédérer une communauté : fêtes, visites et journées rythment la vie de ce petit pays qui accueille une population locale et extérieure en augmentation. Parmi les manifestations culturelles, la plus célèbre est la fête du vin de Madiran, « fête incontournable où nous nous retrouvons tous » s'exclame une habitante de la commune en question. La vigne est de ce fait enracinée dans un terroir géographique et agrocultural, mais aussi dans un terroir social (Bertrand, 2006). *Sur le plan environnemental*, les techniques culturales ont évolué vers une plus grande prise en compte du potentiel écologique pour produire un vin et des paysages de qualité. Même si de nombreux viticulteurs sont passés à une agriculture dite raisonnée, d'autres ont choisi d'aller au-delà, en privilégiant l'agriculture biologique ou biodynamique. Cette agriculture plus respectueuse de la nature a effectivement pénétré le Vic-Bilh, où différents propriétaires de domaines viticoles affirment être soucieux de la préservation du terroir, de la vigne et de ses paysages. De même, les vendanges sont la plupart du temps proclamées comme étant manuelles. Il y a bien là la volonté d'enrayer les images liées au machinisme viticole et de diffuser une représentation plus adoucie du travail de la vigne dans son entièreté ainsi qu'une image plus humaine des vendanges, garantes d'une certaine convivialité et de qualité.

La question du développement durable, en dépit de son excessive mode, peut être appréhendée comme le socle d'une relation renouvelée « *car les Français – ou les étrangers en visite dans notre pays –, ne désirent plus seulement boire de bons vins [...]. Ils attendent aussi de rêver, de s'instruire, et de s'impliquer dans l'espace dans lequel ils vivent ou qu'ils visitent* » (Schirmer, 2007). En ce sens, les exploitants viticoles travaillent l'image de leur vin sur les étiquettes des bouteilles où « le paysage est là ». Il y a le domaine, des vignes à flanc de coteau, parfois une grappe de raisin. Entre autres choses qui ont changé : la disparition de la chaîne des Pyrénées sur les étiquettes des vins (elle apparaît seulement sur les brochures touristiques). Dans le dessein de proposer et d'imposer sa légitimité par rapport à d'autres vignobles locaux, le Madiran devait, au début des années 1980, révéler le goût d'un vin puissant, très tannique. C'était un vin produit sur les contreforts pyrénéens. À présent, face à une demande différente, certains producteurs cherchent à produire des vins plus légers, à l'image d'un Vic-Bilh à la ruralité authentique, symbole du bonheur agreste de la Gascogne. Dès lors, ces paysages viticoles où figurent ces multiples articulations peuvent être envisagés comme des paysages durables ; du moins ils démontrent et révèlent ce possible. Le monde viticole, avec ses hommes et leurs paysages, recompose et dynamise l'économie et le social, tout en s'inscrivant dans des préoccupations environnementales. Ainsi, on peut penser qu'en Vic-Bilh a été atteint un certain niveau de qualité susceptible de soutenir efficacement une durabilité, qui elle-même participe en retour à ce processus. Elle réussit cette synthèse où s'émulent les trois figures célébrées par les principes du développement durable que sont l'économie, le social, l'écologique. Les paysages viticoles en sont l'émanation.

Conclusion

Quelques indicateurs semblent en définitive contribuer conjointement à produire et à mesurer de la durabilité paysagère. D'abord la diversité. Tout comme la biodiversité est indispensable, la variété paysagère rappelle l'importance de la dimension spatiale et remet au goût du jour la notion de géodiversité. Puis celle de l'utilité au regard d'une pluralité d'usages et de services, non pas aux seuls sens économique et environnemental, mais aussi et surtout aux sens social et culturel. Enfin, la nécessaire inscription dans une dynamique, ce que l'on nommera la mise en mouvement. Celle-ci s'inscrit respectivement dans la dialectique de la patrimonialisation – la reconnaissance de qualités et d'intérêts collectifs suivant différentes temporalités – et de la création-innovation avec le renouvellement et l'enrichissement de ces qualités antérieures et acquises, comme nous avons tenté de le montrer dans le cas du Vic-Bilh. Cette mise en mouvement vers la qualité des paysages en particulier viticoles, mais pas seulement, concerne les produits destinés aux consommateurs, que ce soit pour leur alimentation ou leur agrément, ou pour les relations entre les hommes – les acteurs à différentes échelles et de diverses provenances – ainsi que pour les attentions portées aux territoires et aux milieux. Ce sont là quelques conditions susceptibles d'assurer une durabilité assumée et partagée. Le paysage, au-delà d'être un faire-valoir ou un outil pour le développement durable, est aussi un indicateur de la durabilité puisque, comme le disait non sans ironie Jean Cabanel, ancien chef de la Mission paysage au ministère de l'Environnement, « *quand le paysage va, tout va !* ».

Bibliographie

- BÉRINGUIER Christian, 1985. *Itinéraires des vins du midi pyrénéen*. Toulouse, Éché, Collection Guides vins vignobles viticulteurs du Sud-Ouest, 390 p.
- BERTRAND Georges, 2000. Le paysage entre deux durabilités, in Actes du colloque *Le paysage vers quelle durabilité*. Bedoin, 23 et 24 mai 2000, pp. 11-16.
- BERTRAND Magali, 2006. *Des habitants, un paysage viticole, une intimité ? La place de la vigne dans les représentations des habitants du Vic-Bilh*. Sud-Ouest Européen, pp. 95-103.
- BRUMONT Francis, 1999. *Madiran et Saint-Mont : histoire et devenir des vignobles*. Biarritz, Atlantica, 359 p.
- CAZAMAYOU Marie-Luce, 2000. *Madiran, le vin de terroir*. Tournai, La Renaissance du Livre, 160 p.
- DI MEO Guy, 1996. *Identité, idéologie et symboles territoriaux : l'exemple du Vic-Bilh en Béarn*, in Les territoires du quotidien. Paris, L'Harmattan, Collection Géographie sociale, pp. 87-110.
- DI MEO Guy, 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan, 311 p.

MABY Jacques, 2004. « L'espace œnologique. Les nouveaux territoires du vin »
Universum Ultima.

<http://universum.ualca.cl/contenido/index-04-2/maby.pdf> (consulté le 12 juin 2007)

SCHIRMER Raphaël, 2007. « Les Français et le vin ». *Géococonfluences. Le vin entre sociétés, marchés et territoires*.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/vin/VinScient10.htm> (consulté le 13 juin 2007)